Boissy sous S.t Yon ce 23 mars 1781.

Monsieur, playe à la bouche

N'ayant pû remplir le projet que j'avois formé de me procurer l'honneur de vous écrire au renouvellement de l'année, pour vous faire les souhaits les plus heureux d'une bonne santé, à la quelle tout homme de l'Art de guérir, tout homme honnête, tout vrai citoyen, et tout véritable ami de l'humanité doivent s'interesser; je profite avec un extrême plaisir aujourd'hui d'une occasion favorable pour vous prier de vouloir bien agréer les vœux également ardents et sincéres que je ne cesse d'adresser à la Providence pour la plus saine et plus solide prolongation de vos jours précieux: et comme je ne prétends pas vous fatiguer par une prolixe narration, je me bornerai à vous offrir l'observation d'une petite Cure que j'ai faite dernierement chez M. Hay, à Egly.

Le 23 9bre 1780. Je fus mandé chez Pierre Soyer, Jardinier, pour traiter une fille de 5 ans qui avoit reçu un coup de corne de Vache. Cet animal ayant baissé la tête pour mieux prendre l'enfant, lui introduisit une de ses cornes dans la bouche, entre la levre supérieure et l'os maxillaire gauche, de maniere que la levre fut dechirée et ouverte tout le long de la fosse canine, et jusqu'au-près du bord inférieur de l'os de la pommette qui, heureusement, résista au point de borner l'étendue de cette plaie qui découvrît une grande partie des gencives et des dents de ce côté: ce fut même la résistance qu'opposa l'eminence formée par l'os de la joue au bout de la corne de la vache, qui mit celle ci, dans le cas d'accrocher, pour ainsi dire, et de jetter derriere elle l'enfant, donc l'effroi du moment éffaça la douleur de la solution de continuité qu'elle venoit d'éprouver.

ARC 53 n° 87
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

D'après vos savantes leçons, Monsieur, les excellents ouvrages dont vous avez enrichi les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, et ceux que vous avez publiés d'ailleurs, malgré l'écartement considérable de ce bec-de lievre, je crus, vû surtout l'état de contusion des parties, devoir procéder à la cure par une méthode plus simple et plus douce que la suture sanglante généralement adoptée, et pratiquée même, par tous les auteurs qui vous ont précédé, mais que vous avez savamment banni de l'art. En sorte que nourri de la lecture de vos précieux ouvrages, après avoir avec mes pincettes à anneaux fait rentrer un lambeau qui sortoit du milieu de la plaie, je fis deux petites compresses de linge fin doux et mollet que je trempai dans le vin tiede. Je les appliquai l'une à droite, et l'autre à gauche sur les levres de la plaie, et les fis soutenir par les deux doigts indices d'un aide placé derriere la malade. Une pelotte, faite de compresses de linge fut posée sur la joue, près de la commissure gauche des levres afin de rapprocher celles de la plaie, de soutenir plus efficacement leur intimité, et favoriser leur réunion, Je maintins ces compresses avec le bandage unissant; celui-ci fut assujetti par deux bandes dont l'une ceignoit la tête au dessus des sourcils, et l'autre placée sous le menton, montoit de chaque côté en croisant la partie da bandage unissant qui couvroit l'une et l'autre oreille, y étoit attachée avec de fortes épingles, et portoit ses extrémités sur le sommet de la tête où elle se trouvoit fixée par le même moyen. De maniere que la totalité de l'appareil figuroit parfaitement le chevestre, et remplissoit exactement l'indication.

La partie de l'appareil qui portoit sur la plaie fut humectée avec le vin miellé pendant trois jours, au bout desquels je le levai, et à ma satisfaction et celle des assistants, je vis les choses dans les meilleures dispositions. Je continuai le reste des pansements avec un simple digestif de baume d'Arceus et de jaune d'œuf, étendu sur un petit plumasseau trempé dans l'eau de vie rouge; au moyen de quoi la consolidation fut parfaite le 25.me jour: elle l'auroit été bien plutot, si le sujet eût été moins jeune, et conséquemment plus raisonable, plus docile, et plus propre.

La même méthode m'a reussi chez une femme d'environ 50 ans qui, ainsi que cet enfant, avoit reçu un coup de corne de vache; elle fut guérie beaucoup plus vite

que la premiere, parceque, outre qu'il n'y avoit pas tant de contusion la levre n'étoit pas entierement coupée.

Je me suis conduit d'après les mêmes principes dans le traitement de deux plaies bien plus considérables, chez une femme de 32 ans, grosse de deux mois, qui étoit tombée de dessus une charette.

La premiere de ces plaies étoit une section perpendiculaire de la totalité du nez éxactement séparé en deux moitiés presqu'égales. Cette plaie prenoit son origine à la racine du nez dont les os étoient brisés, et se terminoit sur la levre supérieure en la coupant au côté gauche tout près de la fossette ou gouttiere qui répond à la cloison du nez.

L'autre solution de continuité, divisoit en entier le cuir chevelu par une section oblique de dix pouces et demi de long, s'étendant depuis la racine du toupet, partie latérale gauche du coronal, jusqu'au derriere de l'apophise mastoïde droite. Cette plaie énorme en apparence, parceque les levres tombant chacune de son côté laissoient voir une grande partie du crâne couvert seulement de la calotte aponévrotique, qui néanmoins étoit intacte, faisoit croire aux assistants qu'on ne pourroit se dispenser de la coudre. Cependant au moyen de quelques compresses imbues d'une liqueur appropriée elle fut guérie en très peu de temps; mais la cure de la plaie du nez fut plus longue. Une autre que la même femme avoit à côté du petit angle de l'œil gauche, et qui étoit compliquée d'une fracture avec esquilles de l'angle externe du coronal, le fut encore d'avantage parcequ'il se fit des exfoliations qu'il fallut attendre patiemment, du temps et de la nature, plutôt que des sécours de l'Art.

J'aurois encore quelques observations à vous offrir, Monsieur, mais ni le temps, ni les circonstances ne me permettent pas de les rédiger en ce moment. Si j'étois assez heureux pour trouver un mecéne qui voulût bien changer ma désagréable position en une meilleure, je pourrois travailler plus éfficacement que je ne suis à même de le faire ici, à me rendre vraiment utile à mes concitoyens; mais je ne dois pas l'espérer. Cependant, Monsieur, un homme très-honnête dont ma femme a accouché deux fois l'Epouse, à Versailles m'a promis de s'interresser pour moi auprès de M. Gauthier, Chevalier de l'ordre du Rôi, et Chirurgien major des chevaux legers de la Garde de sa Majesté qui, m'a-t'on dit, est

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

n°153.

fort en état de me procurer une place avantageuse. J'ose me persuader, Monsieur, que de votre côté, vous voudrez-bien m'accorder la continuation de vos bontés, et que si j'ai besoin d'une attestation propre à favoriser un nouvel établissement qui me mette dans le cas d'exercer ma profession avec honneur et distinction, je dois certainement à cet égard, compter sur la promesse que vous m'avez faite de me rendre service; si je savois même que vous fussiez en relation avec M. Gauthier à qui on a déja parlé de moi, j'oserois vous prier de vouloir bien à votre loisir lui écrire deux mots en ma faveur. Je me persuade qu'à votre seule considération, il feroit pour moi quelque chose de mieux qu'il ne pourroit le faire sans cela.

Au surplus, Monsieur, si pour briguer avec avantage une place quelconque il suffisoit d'avoir connu les savants de l'art, et vu opérer les grands maîtres, je pourrois sans m'écarter de la vérité placer ici une longue liste de tous ceux que j'ai eu occasion de connoître et de consulter personnellement, sans ceux dont j'ai lu les ouvrages, et parmi lesquels vous tenez le premier rang...

Enfin, Monsieur, après avoir fini le cours de mes études en chirurgie tant à Montpellier qu'à Paris, et éxercé la médecine et la chirurgie environ deux ans chez M. Buttet, Je me suis établi en 1761. dans ce pays-ci sans y avoir pu parvenir à me procurer les moyens de vivre honnêtement, ni ceux de me perfectionner dans l'exercice de mon art. Je ne vois pas même d'après la connoissance du local, et des circonstances que j'y puisse jamais vivre d'une maniere honorable. Il est bien malheureux qu'un homme qui n'a d'autre ambition que celle d'une honnête médiocrité, qui ne veux vivre que pour exercer honorablement sa profession, et s'y distinguer s'il le peut par ses travaux et ses observations; qui a pour femme une personne, pratiquant comme lui, avec titre, connoissance et succès, la partie des accouchements, et qui joint à cela une conduite reguliere et des mœurs; Il est dis-je malheureux pour un tel homme de se voir réduit à la fâcheuse alternative de mourir de faim, ou de changer sa position.

Telle est en racourci, mais dans la plus exacte vérité l'esquisse de mon état actuel, qui quelque triste qu'elle puisse être ne sauroit jamais effacer l'impression vive des sentiments de vénération et de respect que je vous ai voués, et avec les quels je ne cesserai d'être qu'au deliquium animi.

Monsieur.

Votre très humble, et très-
-obeissant Serviteur,

Emmanuel B.